



RÈGLEMENTS NUMÉROS E-2782 ET E-2783

PROMULGATION

AVIS est par les présentes donné que les règlements suivants ont été adoptés à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Lachine tenue le 18 janvier 2016 et ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 7 mars 2016.

Règlement numéro E-2782 autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de réfection routière, d'éclairage routier et de signalisation

Règlement numéro E-2783 autorisant un emprunt de 1 977 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à la réalisation du programme de réaménagement de parcs anciens

Ces règlements peuvent être consultés à la mairie d'arrondissement durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 17 mars 2016.

M^e Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

BY-LAWS NUMBERS E-2782 AND E-2783

PROMULGATION

NOTICE is hereby given that the following by-laws were adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on January 18, 2016, and were approved by the ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire on March 7, 2016.

By-law number E-2782 authorizing a \$300,000 loan to finance expenses relating to road repair, roadway lighting and signage

By-law number E-2783 authorizing a \$1,977,000 loan to finance expenses relating to programme for the refurbishment of old parks

These by-laws may be consulted at the borough hall during business hours.

The present by-laws become effective the day of their publication.

Given in Montréal, borough of Lachine, this March 17, 2016.